

Plan de déplacements communal de Plobannalec-Lesconil



Rapport n°1

Décembre 2015

Recueil de « Paroles d'acteurs »



Plan des voiries principales



Limitations de vitesse réglementaires



Les limitations de vitesse réglementaires, aujourd'hui

La règle générale est la limitation de vitesse à 90 km/h, hors agglomération et 50 km/h en agglomération, sauf réglementation contraire indiquant des limitations ponctuelles à 70, 50 ou 30 km/h. Il n'existe pas aujourd'hui de zones 20, ni d'aires ou de rues piétonnes.

Cette situation a pour conséquence que la limitation des vitesses sur beaucoup de voies secondaires, hors agglomération, est 90 km/h.

Le plan ci-contre visualise les limitations de **vitesse réglementaires actuelles sur le réseau des voiries principales** défini précédemment.

Les tronçons en noir correspondent à une limitation à 90 km/h. Compte-tenu de la remarque précédente, on recense des situations anormales mais faciles à rectifier : rue de Kerivin, route de Treffiat (Sud) et au niveau de Gerveur.

Les tronçons en rouge sont limités à 70 km/h. A noter :

- Un tronçon sur la RD 102 au nord de Plobannaec, au niveau de Toulouprit.
- Un autre entre les 2 zones agglomérées de Plobannaec et de Lesconil, ce qui fait que les tronçons de la RD 102 à 90 sur la commune sont peu nombreux. Cette remarque aura son importance dans la suite.
- Un tronçon sur la route de Treffiat (Nord).

Les tronçons en orange sont limités à 50 km/h. Ils correspondent aux deux parties agglomérées de la commune avec une extension exceptionnelle hors agglomération, au niveau du village de Gerveur.

Les indications en vert correspondent à des limitations à 30 km/h. Celles-ci sont très ponctuelles et correspondent soit à des plateaux surélevés sur les routes départementales, soit au secteur très central du Vieux Lesconil. A noter deux petites zones 30 : la traversée de Kernel et l'entrée sur la commune au niveau de Keralouet.



34 circam-AUP-SF1 Plan de déplacements communal de Plobannalec-Lesconil

14 Les cyclistes

Encore plus que le thème des piétons, celui des cyclistes figure parmi les plus évoqués. Le relief plat se prête au vélo, les possibilités de balades sont nombreuses, l'arrivée récente de la véloroute n°5 « la littorale », promet l'arrivée de nombreux cyclotouristes effectuant des randonnées régionales. Le potentiel vélo de la commune est donc important, tant localement qu'à l'échelle régionale :

- « La véloroute n°5 va devenir importante, il faut s'y préparer. On vient de la Pointe du Raz et on rejoint Bénodet, c'est magique ! » (un responsable du tourisme).
- « Lesconil a un fort potentiel ; il faudrait pouvoir dire 'A Lesconil, le vélo c'est facile'. Il faut définir 'un produit vélo' » (un responsable du tourisme).
- « Les routes sont tranquilles, c'est plat, la circulation est relativement faible, c'est propice pour des petites randonnées à vélo » (un touriste).
- « La piste cyclable entre Plobannalec et Lesconil est une réussite » (un directeur de camping).

- « Le port met des vélos à la disposition des plaisanciers. Ceux-ci peuvent ainsi se rendre à Hyper U » (un responsable municipal).

Les remarques formulées s'accordent toutefois pour déplorer que l'offre ne soit pas à la hauteur des besoins des cyclistes :

- « A Lesconil, les cyclistes empruntent les trottoirs, ils circulent à contre sens, ça fait désordre » (un directeur d'hôtel).
- « Pour les ballades à vélo, on est vite déçu. Il n'y a pratiquement pas de voie sécurisée pour la pratique du vélo » (un touriste).
- « Entre Pont-Labbé et Plobannalec, c'est dangereux pour les cyclistes et dissuasif pour les familles à vélo voulant rejoindre Lesconil » (un responsable du tourisme).
- « A Plobannalec, c'est un peu le bazar pour le cycliste » (un responsable du tourisme).

14 Enjeux. Questions.

Tirer parti du relief plat et du passage de la véloroute.

Le vélo « produit d'appel » pour Lesconil ?

Une liaison cyclable attractive entre Pont-Labbé et Lesconil ?

circam-AUP-SF1 Plan de déplacements communal de Plobannalec-Lesconil

Plan de déplacements communal de Plobannalec-Lesconil



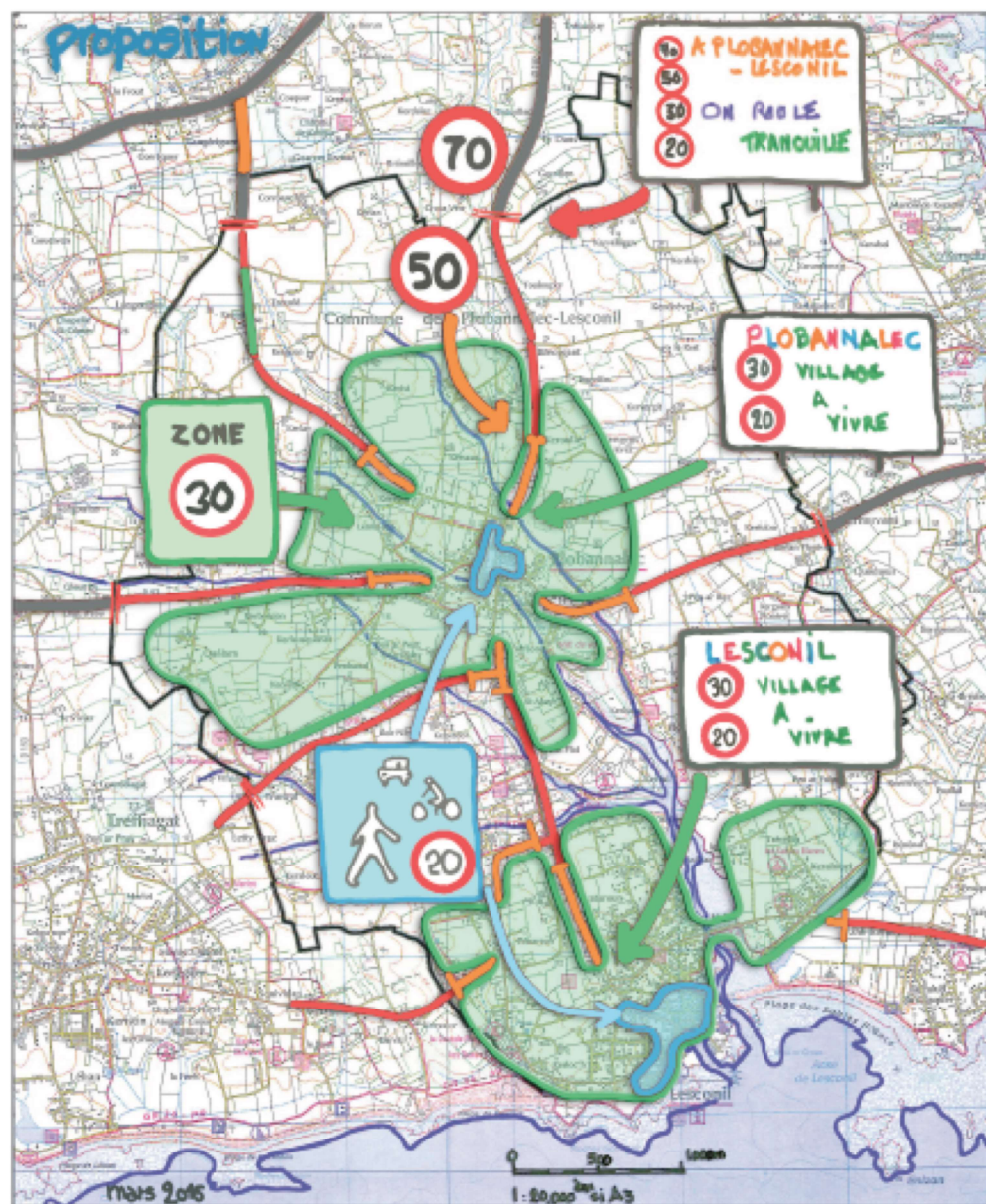
Rapport n°2

version V2 - 30 mai 2016

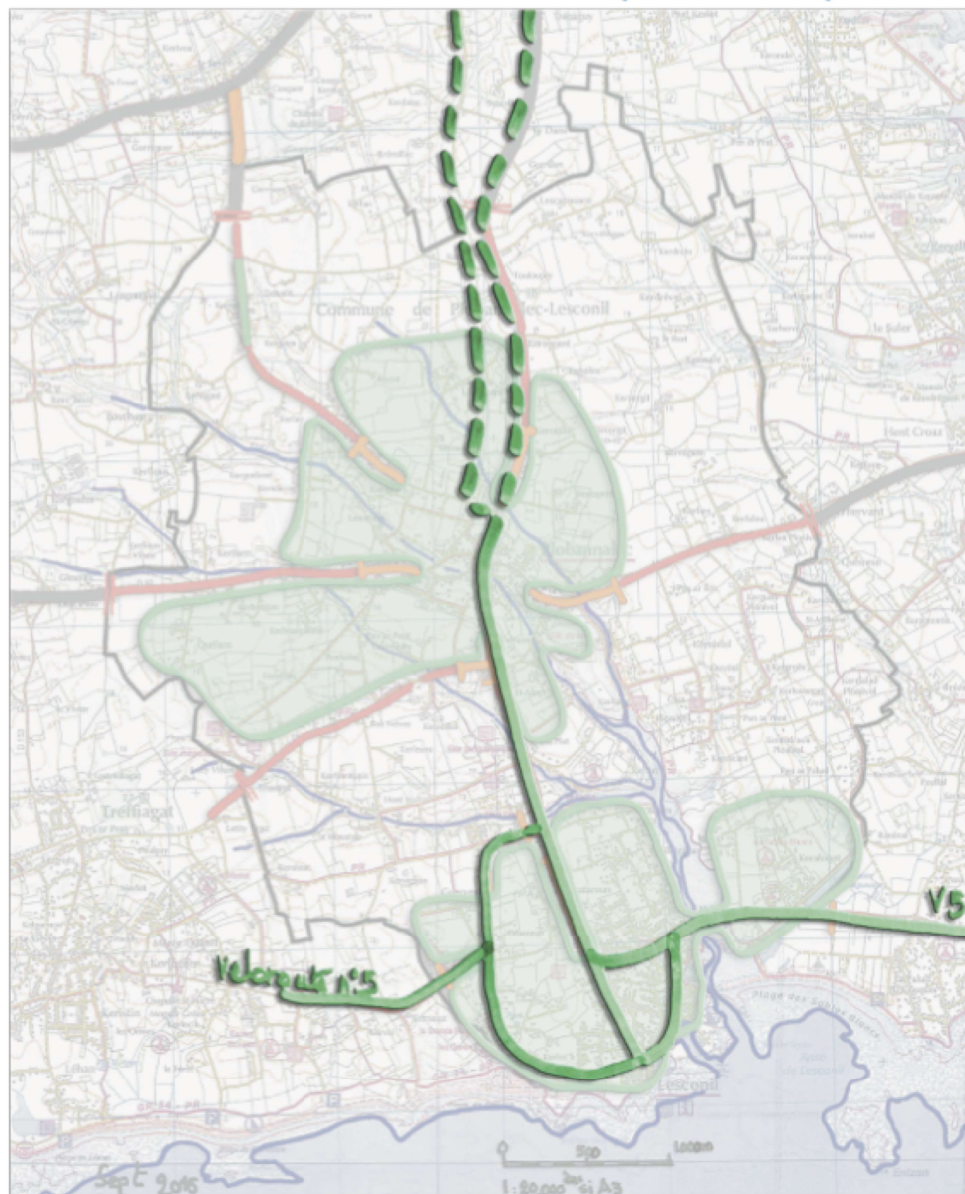
Proposition de stratégie pour un plan d'apaisement des vitesses



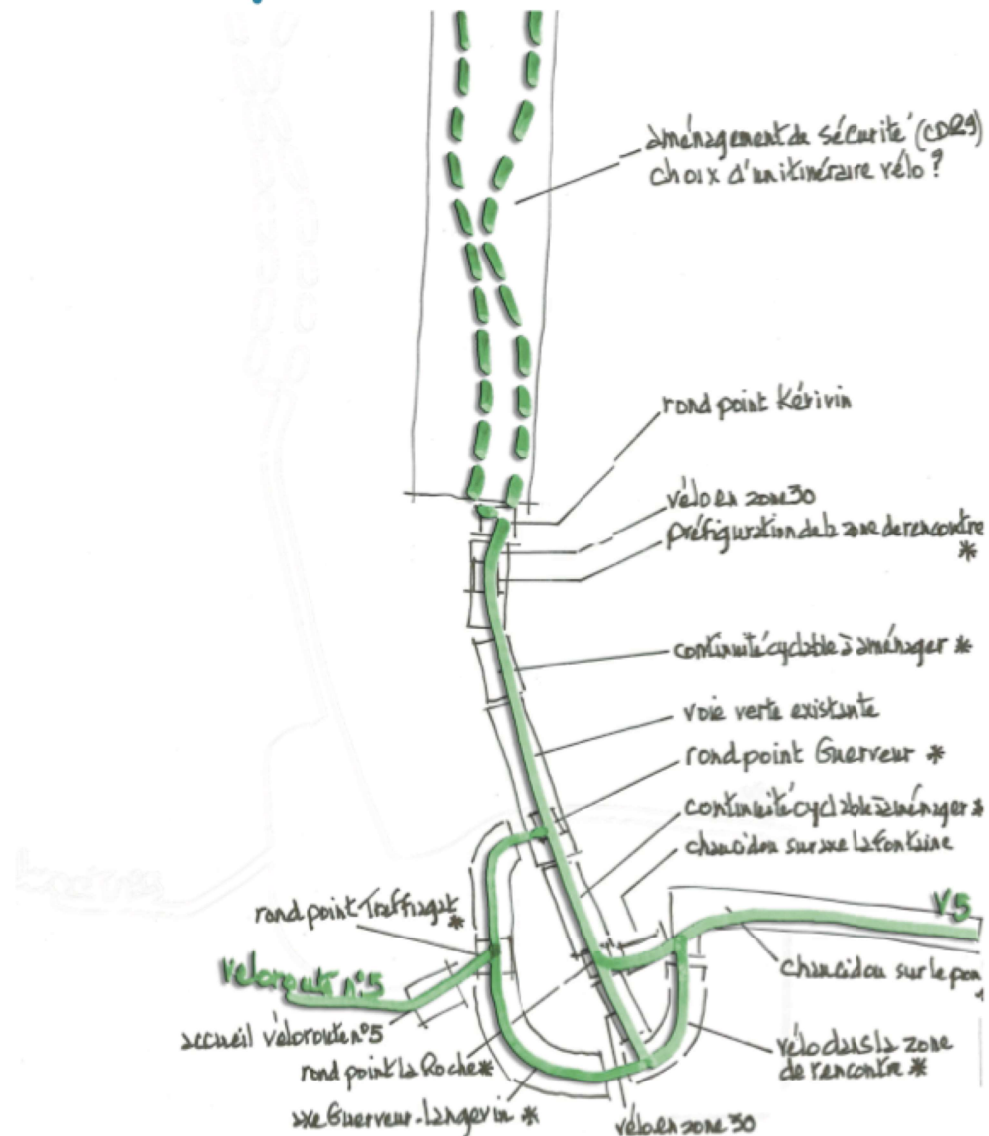
Plan d'apaisement des vitesses



Axes cyclables principaux

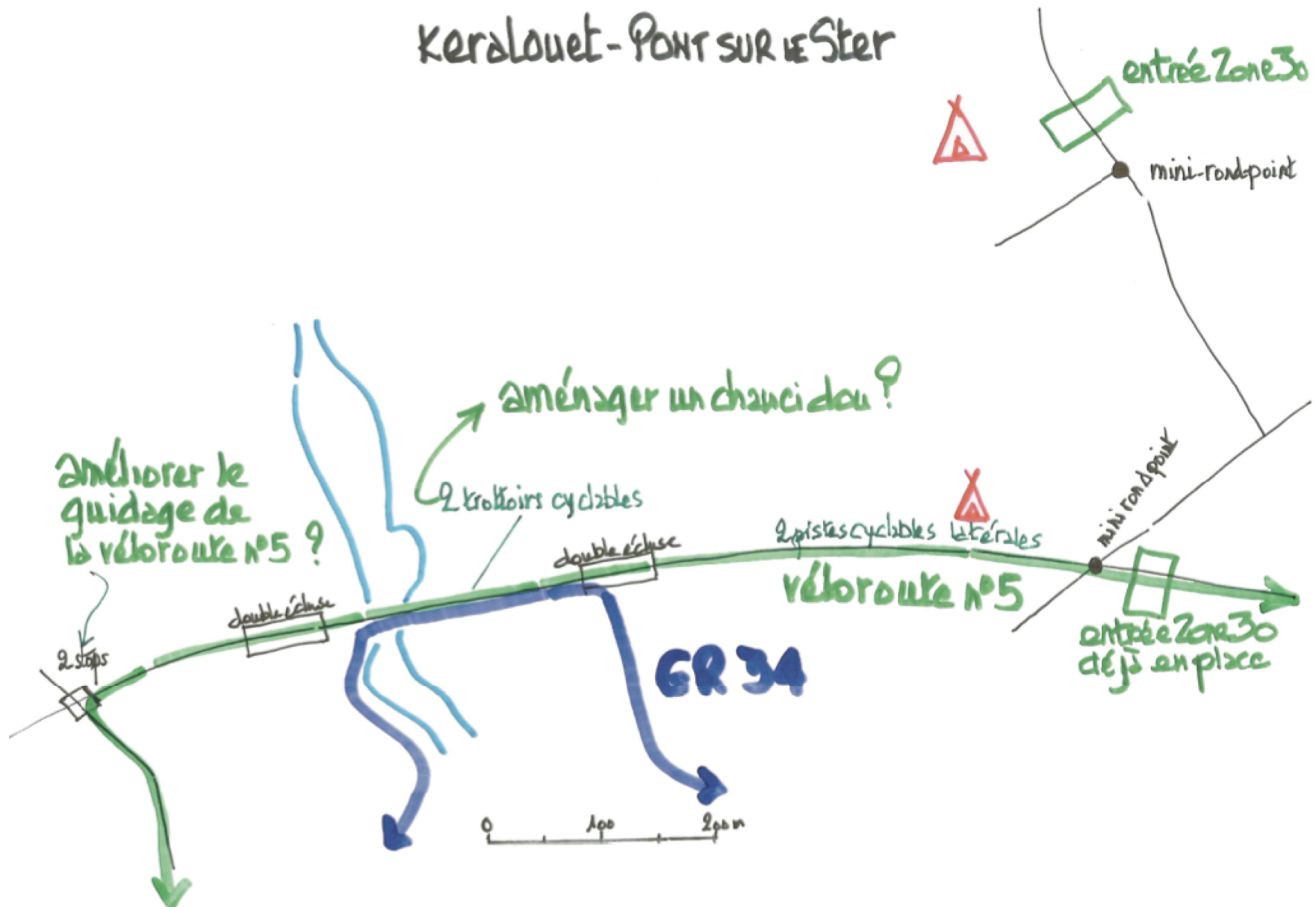


Propositions d'actions



propositions

Keralouet - Pont sur le Ster



Exemple d'entrée de zone 30

